

Carbometrix

Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre

Entreprise	Vertical Sea
Année	2023
Siège	Sèvres
Mode de contrôle	Opérationnel
Protocole	GHG
Reporting scope 2	Location-based



Dans ce rapport, vous trouverez votre empreinte carbone complète, comment vous vous comparez avec vos pairs, la ventilation de vos émissions de gaz à effet de serre par scope et catégorie d'émission, et des scénarios d'impact personnalisés de décarbonation.

Le calcul et la compréhension des émissions de gaz à effet de serre générées directement et indirectement par votre activité constituent la première étape pour engager votre entreprise dans l'atténuation du changement climatique.

Vertical Sea

Empreinte carbone, année 2023

Vos émissions totales

3 612 tCO₂e

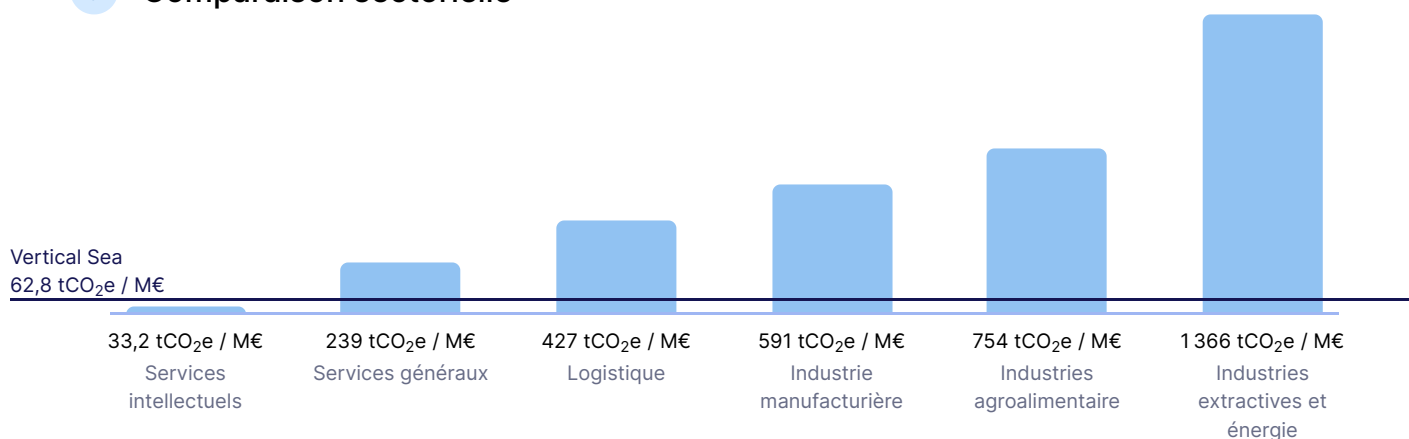
A propos

Chiffre d'affaires 57 500 000 €
 Employés 513

Ratios

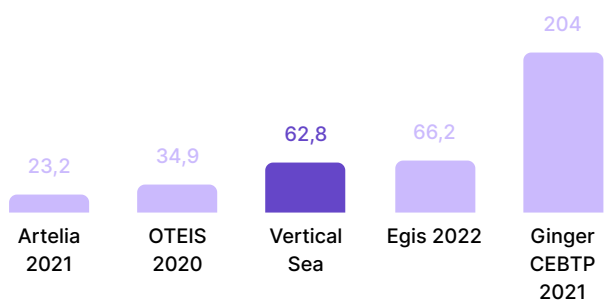
M€ de CA 62,8 tCO₂e / M€
 Employés 7 tCO₂e / employé

Comparaison sectorielle

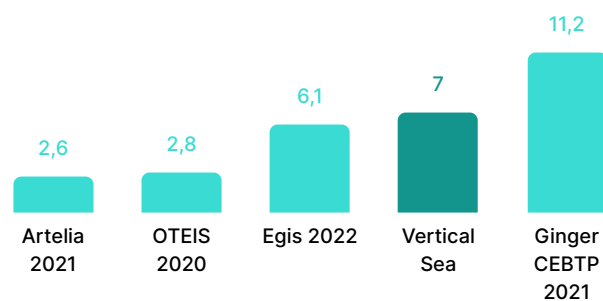


Comparaison avec des pairs

Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / M€)



Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / employé)

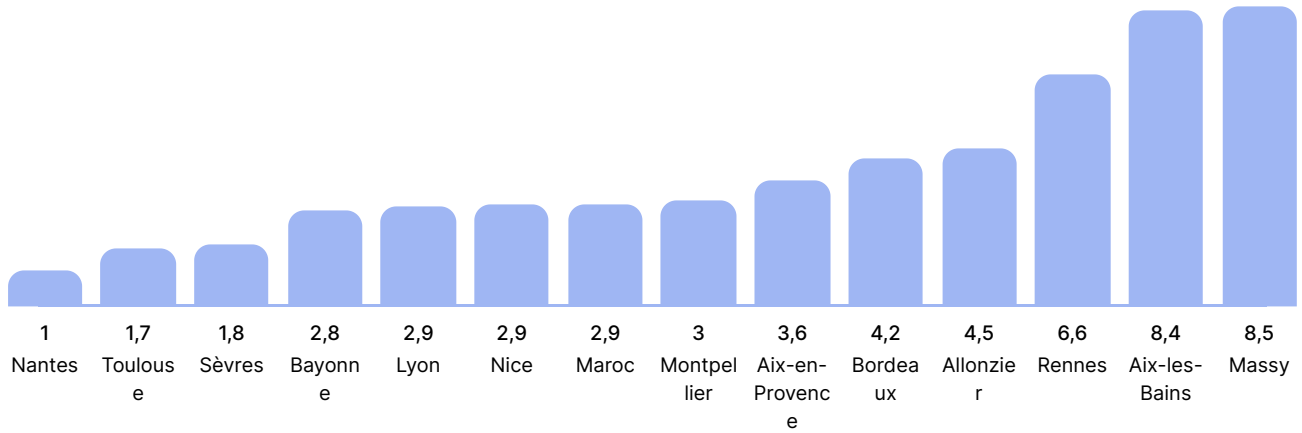


Les valeurs pour les médianes des benchmarks proviennent de notre base de données interne. Certaines entreprises prises en compte ont calculé leur empreinte carbone avec Carbometrix, d'autres l'ont publiée sur le site de l'ADEME ou sur CDP. Ces entreprises ont pris en compte les trois scopes, mais la méthodologie utilisée pour calculer leurs émissions n'a pas été vérifiée par Carbometrix.

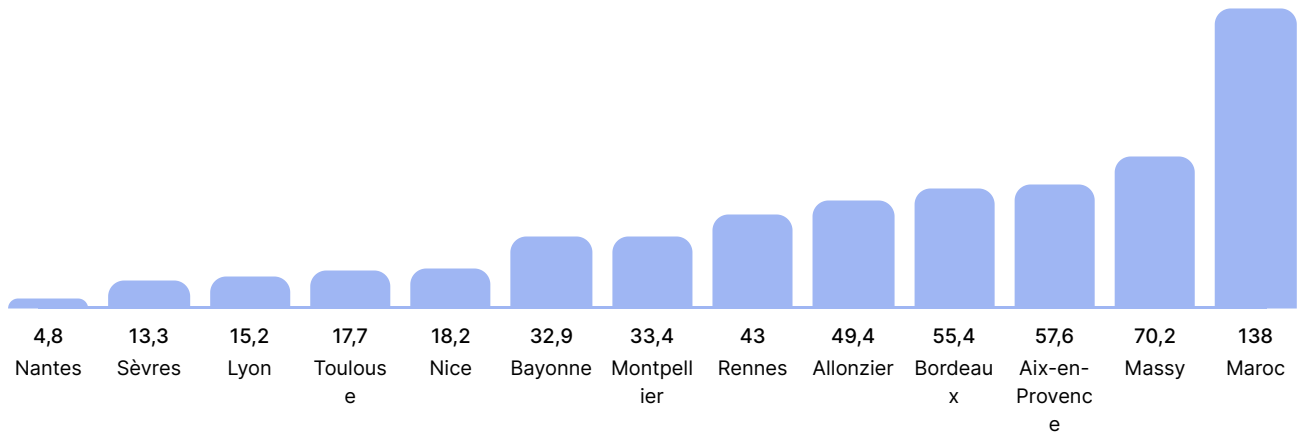
ATTENTION : La comparaison entre les sous-entités ci-dessous ne porte que sur les postes collectés au niveau des agences : consommation d'énergie des bâtiments, émissions liées aux employés, véhicules de fonction, déchets. Les postes renseignés au niveau groupe (dépenses en service, sous-traitance, CAPEX, séminaire) n'ont pas pu être ventilés par agence et ne sont donc pas inclus dans ces résultats. Les valeurs affichées ne correspondent donc pas à une Empreinte Carbone complète par agence.

Comparaison entre les sous-entités

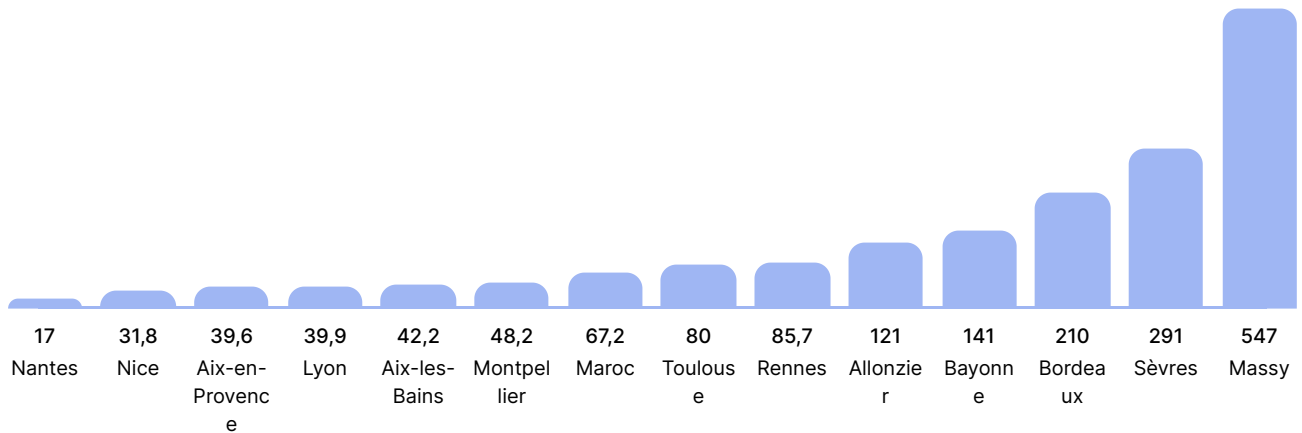
Employés (tCO₂e / employé)



Chiffre d'affaires (tCO₂e / M€)

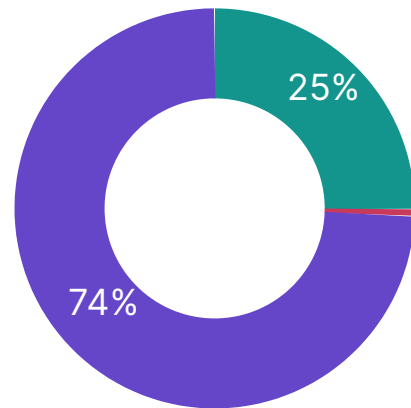


Absolu (tCO₂e)



Émissions par scope

● Scope 1	905 tCO ₂ e	25%
● Scope 2	19,8 tCO ₂ e	1%
● Scope 3	2 687 tCO ₂ e	74%









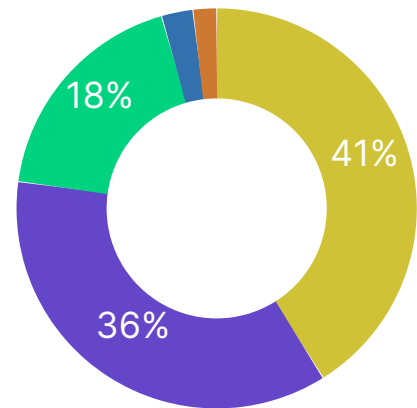
Le scope 1 couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules, ... détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le scope 2 couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid par la société déclarante.


Le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émissions en amont) ou de ses clients (émissions en aval).


Émissions par catégorie

 Services	1 483 tCO ₂ e	41%
 Déplacements	1 302 tCO ₂ e	36%
 Équipements	665 tCO ₂ e	18%
 Bâtiments	92 tCO ₂ e	3%
 IT	68,6 tCO ₂ e	2%
 Déchets	0,7 tCO ₂ e	<0,5%







Détails des émissions

 Services	1 483 tCO₂e	41%
Dépenses en sous-traitance *	627	17%
Dépenses en services intellectuels *	318	9%
Repas des salariés	188	5%
Dépenses en services généraux *	166	5%
Dépenses d'exploitation (OPEX) *	142	4%
Dépenses en publicité *	27,2	1%
Nuits d'hôtel	7,7	<0,5%
Repas d'affaires	6,1	<0,5%
Repas - Événements et séminaires interne	0,7	<0,5%

 Déplacements	1 302 tCO₂e	36%
Consommation de carburant des véhicules de fonction	840	23%
Déplacements domicile-travail	324	9%
Vols en avion	52,2	2%
Séminaire - Déplacements des employés	44,9	1%
Déplacement des employés (notes de frais)	38,5	1%
Voyages en train	2,8	<0,5%

Carbometrix

 Équipements	665 tCO₂e	18%
Fabrication des voitures en leasing	278	8%
Consommation de carburant des foreuses	177	5%
Fabrication des voitures achetées	57,5	2%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - Matériel informatique *	56,9	1%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - Matériel industriel *	53,3	1%
Consommation de carburant des camions	32,3	1%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - Installations et agencement *	4,8	<0,5%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - Logiciels, concessions *	3	<0,5%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - Mobilier *	2,4	<0,5%
 Bâtiments	92 tCO₂e	3%
Consommation d'électricité et climatisation des locaux	62,9	2%
Consommation de gaz des locaux	23,5	1%
Télétravail	5,5	<0,5%
 IT	68,6 tCO₂e	2%
Dépenses en logiciels et données *	68,6	2%
 Déchets	0,7 tCO₂e	<0,5%
Déchets de production	0,7	<0,5%

* Ces émissions de gaz à effet de serre ont été calculées à partir de données monétaires et ne sont par conséquent pas aussi fiables que des résultats basés sur des données physiques.



Postes significatifs et axes de progrès



Dépenses en service et sous-traitance

Les prestations de service et sous-traitance représentent **32% de votre empreinte carbone**.

Le recours à différentes prestations de service (intellectuels, généraux, informatiques...) engendre des émissions liées au fonctionnement des entreprises prestataires. Ces émissions correspondent à l'activité quotidienne des consultants et employés : leur consommation d'énergie, leurs déplacements, aux repas, etc. Les émissions associées sont estimées sur la base des dépenses correspondantes. Lorsque l'entreprise prestataire a réalisé et publié son bilan carbone, cette donnée spécifique est utilisée pour calculer les émissions associées au service acheté. Dans le reste des cas, un facteur monétaire générique est utilisé, publié par l'ADEME et décrivant une moyenne des entreprises de service du secteur. Cependant, cette information peut cacher des disparités importantes : d'après notre expérience, dans des entreprises de service, l'empreinte carbone par employé peut varier de un à cinq, selon l'emplacement de l'entreprise, sa taille, sa politique de transports, et d'autres facteurs externes.

La piste principale pour préciser ce calcul consiste donc à se rapprocher directement de vos fournisseurs principaux : vérifier leur empreinte carbone (en prenant bien en compte leurs émissions scope 3 amont), puis choisir ceux qui ont l'impact le plus faible. S'ils ne l'ont pas calculé, il est possible de leur demander de le faire et de la publier. Cela permet généralement de diminuer les émissions mais aussi de co-engager vos prestataires dans votre démarche de transition. En tant que client, quelle que soit votre taille, vous disposez en effet d'une influence sur vos fournisseurs : d'après SBTi, une entreprise recevant simplement 2 demandes de bilan carbone de la part de ses clients a 68% de chance de lancer une telle procédure. Ce pourcentage monte à 75% à partir de 3 demandes.



Carburant des véhicules

La consommation de carburant de vos voitures de société représentent **23% de votre empreinte carbone**.

Plusieurs leviers sont envisageables pour diminuer ces émissions. Pour les véhicules légers (flotte commerciale, camionnettes...), la transition vers des **véhicules électriques** est la solution la plus intéressante pour atteindre ses objectifs de réduction. Dans les pays au mix énergétique peu carboné, en particulier la France dont la production électrique repose majoritairement sur le nucléaire, les véhicules électriques sont en effet bien moins émissifs à l'utilisation que les véhicules thermiques. Ainsi, en fonctionnement, une voiture à moteur

Carbometrix

thermique (diesel ou essence) émet en moyenne 7 fois plus qu'une voiture électrique par kilomètre parcouru. Sur la durée de vie totale du véhicule (150.000km), la voiture thermique aura émis deux fois plus de CO₂, fabrication et utilisation comprises. Cependant, du fait de leur autonomie encore relativement limitée (en moyenne autour de 250 km), l'utilisation des véhicules électriques reste favorable dans le cadre de trajets courts et fréquents plutôt que de longues distances, ce qui peut parfois limiter leur implémentation.

En parallèle de l'électrification de la flotte, il est possible de transiter pour les véhicules à essence vers **biocarburant E85**, composé à 85% d'éthanol. Ce carburant est moins cher que l'essence (en juin 2023, prix de 1,11€/L contre 1,86€/L pour le SP 95/98) et plus de 2 fois moins émissif. Le passage à l'E85 nécessite un léger investissement de départ (700-1300€ par voiture) en raison d'un besoin d'adaptation des moteurs, et peut être appliqué sur les véhicules répondant aux normes Euro 5 et 6.

Enfin, dans une démarche de **sobriété**, il est intéressant de lancer une réflexion plus générale sur l'utilisation des véhicules de fonction. Le besoin d'une voiture de fonction peut être questionné, plusieurs autres pistes telles que le télétravail, le covoiturage ou les transports en commun pouvant être considérées comme alternatives. La sobriété dans les transports en encourageant le télétravail fait partie de la stratégie de décarbonation nationale adoptée par la France cette année, avec un objectif de télétravail d'au moins 3 jours par semaines pour 7 millions de travailleurs.

Fabrication des véhicules

La fabrication des nouvelles voitures et camionnettes (achetées ou louées) représente **10% de votre empreinte carbone**.

Ces émissions sont liées à la construction des véhicules neufs que vous achetez ou qui entrent en LLD. L'ensemble des émissions de la construction de la voiture sont comptabilisés à l'année d'achat ou de location.

La construction des véhicules hybrides ou électriques est légèrement plus émissive que les véhicules thermiques, notamment à cause de la fabrication de la batterie. Leur fonctionnement peut rapidement rentabiliser ce coût environnemental initial. En prenant en compte les émissions liées à la fabrication du véhicule, la voiture électrique devient rentable après avoir parcouru 38.000km (fourchette conservatrice), ce qui correspond généralement à deux ans d'utilisation. Sur la durée de vie totale du véhicule (150.000km), la voiture thermique aura émis deux fois plus de CO₂, fabrication et utilisation comprises.

Puisque la fabrication des véhicules est plus carbonée que leur utilisation, il convient **d'opter pour des véhicules compacts**, ainsi que d'investir dans la maintenance pour **allonger leur**

durée de vie, maximisant ainsi le gain environnemental qu'ils permettent. Pour les véhicules en LLD, allonger la durée des contrats de location permet de retarder le renouvellement des véhicules. En effet, les véhicules remplacés sont souvent encore fonctionnels, et remplacés par des véhicules neufs. Actuellement, la durée moyenne des contrats de votre parc est de 3.5 ans, durée qui peut être allongée.

Un autre levier pour limiter les émissions de manufacture de nouvelles voitures pourrait être de louer des véhicules déjà utilisés plutôt que des véhicules neufs, dans la mesure de l'offre disponible.

Déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail représentent **9% de votre empreinte carbone**.

Agir sur ces émissions n'est pas une tâche facile car en tant qu'employeur, vous n'avez pas de contrôle direct sur la façon dont les gens se déplacent. La première étape pour initier le changement est tout d'abord de sensibiliser et éveiller les consciences, par exemple en communiquant auprès de vos employés sur le bilan carbone et sur les émissions associées à leurs pratiques de transport.

Pour œuvrer à réduire les émissions, de nombreuses alternatives peuvent ensuite être envisagées. En fonction des localisations, il peut être très difficile pour vos employés de ne pas utiliser leur voiture personnelle, ou encore de passer à des véhicules à faible émission de carbone. Des réflexions spécifiques doivent donc être menées site par site pour identifier les leviers de décarbonation.

Dans les régions où ils sont développés, recourir aux transports en commun ou au vélo plutôt qu'aux véhicules individuels reste une des meilleures solutions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Le covoiturage est également à encourager, de plus en plus de solutions et applications étant développées aujourd'hui pour trouver des trajets dans différentes régions. Il est intéressant de rappeler qu'en France, le Plan Covoiturage attribue une prime de 100€ aux conducteurs qui se lancent dans le covoiturage via des plateformes (première partie du montant versée dès le premier covoiturage, le reste versé au 10ème trajet si réalisé moins de 3 mois après le premier).

Dans ce sens, le Forfait Mobilités Durables permet le versement d'une indemnisation aux salariés choisissant des mobilités douces (jusqu'à 800€/an/personne) et atteste de l'engagement environnemental de l'employeur. Le type de forfait utilisé est au choix de l'entreprise (plafonds individuels et modes de déplacements couverts).

Quand l'utilisation de la voiture ne peut pas être évitée, la transition vers les véhicules électriques présente de nombreux avantages. Dans les pays au mix énergétique peu carboné,

Carbometrix

en particulier la France, les véhicules électriques sont en effet bien moins émissifs à l'utilisation que les véhicules thermiques. Leur impact CO2 n'est pas nul, notamment à cause de la fabrication de la batterie, mais leur fonctionnement peut rapidement rentabiliser ce coût environnemental initial. Sur la durée de vie totale du véhicule (150.000km), la voiture électrique aura émis deux fois moins de CO2, fabrication et utilisation comprises. En tant qu'entreprise, vous pouvez encourager et faciliter cette transition en installant par exemple des bornes de recharge sur vos sites.

Enfin, votre politique d'entreprise peut diminuer le nombre de déplacements nécessaires en augmentant la part de télétravail et le recours aux visioconférences. Systématiser un jour de télétravail par semaine permet déjà de diminuer de 20% les trajets des employés.



Comparaison 2022 - 2023

Comparaison des agences

ATTENTION : La comparaison entre les sous-entités présentée dans le rapport ne porte que sur les postes collectés au niveau des agences : consommation d'énergie des bâtiments, émissions liées aux employés, véhicules de fonction, déchets. Les postes renseignés au niveau groupe (dépenses en service, sous-traitance, CAPEX, séminaire) n'ont pas pu être ventilés par agence et ne sont donc pas inclus dans ces résultats. Les valeurs affichées ne correspondent donc pas à une Empreinte Carbone complète par agence.

Carburant des camions

En 2022, 8 camions ont été déclarés à Massy, avec une distance parcourue de 30,000 km chacun. L'hypothèse appliquée avait été de 33L/100km, soit 79,200 L de carburant. En 2023, seulement 3 camions sont déclarés dans le fichier : les deux premiers totalisent une consommation de 6927 L, le dernier indique une hypothèse de 10,000 km soit 3500 L. La consommation totale déclarée a donc été divisée par 7.

Carburant des foreuses

En 2022, la consommation de carburant déclarée pour les foreuses est Massy : 72,000 L ; Rennes : 15,000 L ; Bordeaux : 12,000 L.

En 2023, les données sont deux fois moins importantes en moyenne : Massy : 40,850 L ; Rennes : 6,882 L ; Bordeaux : 8,534 L.

Résultats conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard"

Entreprise Vertical Sea
 Année 2023
 Siège Sèvres
 Reporting scope 2 Location-based

#	Catégories d'émission	tCO2e	%
Total		3 612	100%
Scope 1		905	25,1%
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	19,3	0,5%
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	848	23,5%
1-3	Emissions directes des procédés	0	0%
1-4	Emissions directes fugitives	37,5	1,1%
1-5	Emissions directes liées à l'agriculture	0	0%
Scope 2		19,8	0,5%
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	19,2	0,5%
2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0,7	0%
Scope 3		2 687	74,4%
3-1	Produits et services achetés	1 544	42,8%
3-2	Biens immobilisés	456	12,6%
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou 2)	211	5,8%
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	0	0%
3-5	Déchets générés	0,7	0%
3-6	Déplacements professionnels	147	4,1%
3-7	Déplacements domicile travail	329	9,1%
3-8	Actifs en leasing amont	0	0%
	Autres émissions indirectes amont	0	0%
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	0	0%
3-10	Transformation des produits vendus	0	0%
3-11	Utilisation des produits vendus	0	0%
3-12	Fin de vie des produits vendus	0	0%
3-13	Actifs en leasing aval	0	0%
3-14	Franchises	0	0%
3-15	Investissements	0	0%
	Autres émissions indirectes aval	0	0%

Plus d'informations

Notre méthodologie

La première étape consiste à fixer le périmètre du Bilan Carbone. Cela consiste à définir une période de référence, qui correspond généralement à l'année fiscale de l'entreprise, et à définir le périmètre organisationnel : régional ou global, filiales, franchises, etc.

Une fois les informations collectées, la cohérence des données est vérifiée par nos ingénieurs carbone. Elles sont ensuite utilisées pour calculer l'empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard". Pour des résultats plus précis, les calculs d'émissions de CO₂e sont basés sur des données physiques dans la mesure du possible : à ce titre, les estimations réalisées sur la base de données monétaires sont indiquées dans les rapports finaux.

Les principales sources de facteurs d'émission utilisées dans ce rapport incluent la base de données ecoinvent v3.9 (2022), la Base Carbone® de l'ADEME, la Base Impacts® de l'ADEME, BEIS/DEFRA, ainsi que notre R&D interne.



Qu'est-ce que le "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard" ?

Le GHG Protocol établit des standards internationaux pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation.

Qu'est-ce que le CO₂e (CO₂ équivalent) ?

Conformément au consensus scientifique, le protocole de Kyoto a reconnu 7 gaz à effet de serre (GES), qui contribuent au réchauffement climatique. Ce sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

Les gaz à effet de serre agissent comme une couverture isolant la Terre : ils la réchauffent en absorbant l'énergie et en ralentissant la vitesse à laquelle l'énergie s'échappe vers l'espace. L'effet sur le réchauffement planétaire de ces GES dépend de deux paramètres : leur capacité à absorber l'énergie (ou "efficacité radiative"), et leur durée de séjour dans l'atmosphère (ou leur "vie").

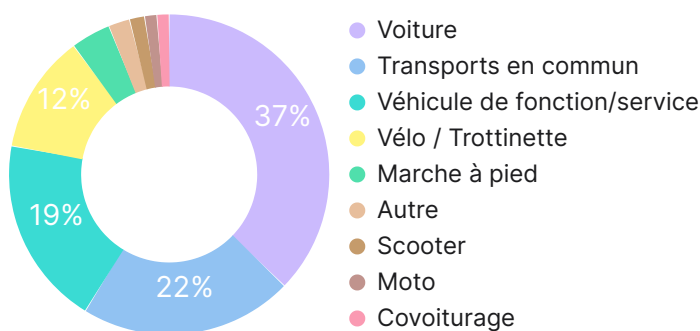
Le dioxyde de carbone a été choisi comme gaz de référence car il représente 75% des GES générés par l'activité humaine. Par conséquent, les émissions des autres gaz sont exprimées en équivalent de CO₂ (ou CO₂e), en rapportant leur pouvoir réchauffant à celui du dioxyde de carbone sur une durée de cent ans.

Annexe: Résultats du sondage employés

Employés Réponses Taux de réponse
513 **329** **64%**

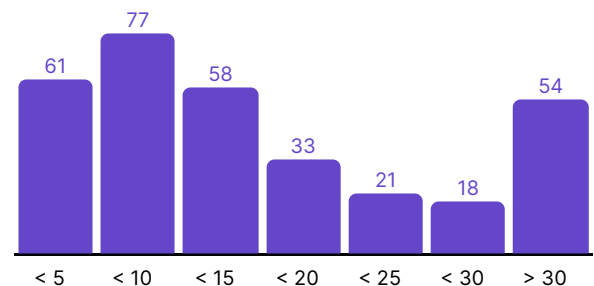
Déplacement domicile-travail

Mode de déplacement domicile-travail



Distribution (km)

Distance médiane de trajet : 11 km



Habitudes de travail

Nombre moyen de jours en télétravail

0,5 jours / semaine

Voyages

364 vols court courrier (< 1000 km)

202 561 km

12 vols moyen courrier (1000 - 3500 km)

19 804 km

4 vols long courrier (> 3500 km)

31 364 km

4489 heures de train

1504 nuits d'hôtel

Repas et boissons

Proportion de repas végétariens pris le midi

31 %

Annexe : Facteurs d'émission utilisés

Nom	Valeur	Unité	Source
Dépenses en assurance, services bancaires, conseil et honoraires	93.32	kgCO ₂ e / k.euros	Carbometrix, based on Base Empreinte v23.1
SGS Group, 2023, EUR	169	kgCO ₂ e / k.eur	Company declaration
MBA City, 2022, EUR	80	kgCO ₂ e / k.euros	Company declaration
Aptiskills, 2022, EUR	20	kgCO ₂ e / k.euros	Company declaration
Eurofins Scientific, 2022, EUR	77	kgCO ₂ e / k.euros	Company declaration
Soletanche Bachy France, 2023, EUR	42.3	kgCO ₂ e / k.euros	Company declaration 2023
Fabrication de voiture de fonction diesel	6144	kgCO ₂ e / car	Calculated from Base Empreinte v23.1
Fabrication de voiture de fonction essence	6144	kgCO ₂ e / car	Base Empreinte v23.1
Fabrication de voiture de fonction hybride	7215	kgCO ₂ e / car	Base Empreinte v23.1
Production voiture électrique	12540	kgCO ₂ e / car	Base Empreinte v23.1
Combustion de gazole routier / B7	2.49	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour voiture / moteur diesel / 2018	0.15	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Combustion d'essence / Supercarburant sans plomb (95, 95-E10, 98)	2.2	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour voiture / Cœur de gamme - Véhicule compact / Hybride, complet, P2	0.106	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Dépenses en services (imprimerie, publicité, ingénierie, maintenance etc.)	144.22	kgCO ₂ e / k.euros	Carbometrix, d'après Base Empreinte v23.1
Dépenses en location d'équipement, matériel	Privée	kgCO ₂ e / keuro	Climatiq, EXIOBASE
Dépenses en mobilier et autres biens manufacturés	376.86	kgCO ₂ e / k.euros	Carbometrix, d'après Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour voiture / moteur à essence / 2018	0.162	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Combustion du gazole non routier	2.57	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Repas moyen	2.04	kgCO ₂ e / meal	Base Empreinte v23.1
Repas végétarien	0.51	kgCO ₂ e / meal	Base Empreinte v23.1
Diesel company van production	8923	kgCO ₂ e / unit	Base Empreinte v23.1

Dépenses en équipement IT et produits électroniques	301.49	kgCO ₂ e / k.euros	Calculated from Base Empreinte v23.1
Gazole routier amont / B7	0.61	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Carburant amont pour voiture / moteur diesel / 2018	0.0365	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Essence amont / Supercarburant sans plomb (95, 95-E10, 98)	0.491	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Carburant amont pour voiture / Cœur de gamme - Véhicule compact / Hybride, complet, P2	0.0287	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Dépenses en machines et équipements	527.61	kgCO ₂ e / k.euros	Carbometrix, based on Base Empreinte v23.1
Carburant amont pour voiture / moteur à essence / 2018	0.0358	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
RER / metro / tramway (IdF region)	0.00544	kgCO ₂ e / km.passager	Calculated from Base Empreinte v23.1
Moyenne transports en commun (région IdF)	0.0266	kgCO ₂ e / km.passager	Calculated from Base Empreinte v23.1
Carburant amont pour les motos < 250 cm ³	0.0109	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour les motos < 250 cm ³	0.0495	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour bus moyen / Zone urbaine de plus de 250 000 habitants	0.129	kgCO ₂ e / km.passager	Base Empreinte v23.1
Carburant amont pour les motos > 250 cm ³	0.0298	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour les motos > 250 cm ³	0.135	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Electricité amont pour une voiture / Haut-de-gamme - berline / Electrique	0.0273	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Combustion de carburant pour voiture / Haut de gamme - berline / Electrique	0	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte v23.1
Avion passagers/Court courrier, 2018/AVEC trainées	0.258	kgCO ₂ e / passenger.km	Base Empreinte v23.1
Avion passagers/Moyen courrier, 2018/AVEC trainées	0.187	kgCO ₂ e / passenger.km	Base Empreinte v23.1
Dépenses d'édition	Privée	kgCO ₂ e / k.euros	Carbometrix, d'après Base Empreinte v23.1
Amont du gazole non routier	0.589	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1

gasoline-combustion-fr	2.2	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Gaz naturel - Europe - Combustion	1.9885	kgCO ₂ e / m.m.m	Base Empreinte v23.1
Fuite de gaz réfrigérant (R410a)	5.9	kgCO ₂ e / sqm	ADEME, utilitaire BC
Émissions de la production d'électricité (on-site) - Maroc	Privée	kgCO ₂ e / kWh	IRENA
gasoline-upstream-fr	0.494	kgCO ₂ e / L	Base Empreinte v23.1
Dépenses en construction	271.34	kgCO ₂ e / k.euros	Carbometrix, d'après Base Empreinte v23.1
Gaz naturel - Europe - Amont	0.367	kgCO ₂ e / m.m.m	Base Empreinte v23.1
Émissions de la production d'électricité (on-site) - France	0.03966	kgCO ₂ e / kWh	Electricity Maps 01/2024
Refrigerant R32 leakage	2.7	kgCO ₂ e / sqm	ADEME, utilitaire BC
Intensité carbone moyenne de l'électricité	0.475	kgCO ₂ e / kWh	IEA 2019
Émissions de la production d'électricité - France	0.05928	kgCO ₂ e / kWh	Electricity Maps 01/2024
Nuit d'hôtel, moyenne, Global	12.8	kgCO ₂ e / person.night	Climatiq, GHG Protocol (GLO) and BEIS (Fr, UK, US)
Train moyen	0.00592	kgCO ₂ e / pass.km	Base Empreinte v23.1
Émissions liées à la production d'électricité (amont) - France	0.01962	kgCO ₂ e / kWh	Electricity Maps 01/2024
Autocar, gazole - France	0.0295	kgCO ₂ e / passenger.km	Base Empreinte v23.1
Émissions from electricity production (amont) - Maroc	Privée	kgCO ₂ e / kWh	IRENA
Déchets du bâtiment/Déchets non dangereux en mélange (DIB)/Fin de vie moyenne - Impacts	0.087	kgCO ₂ e / kg	Base Empreinte v23.1

Annexe: Données d'activité

Général

Quel est le chiffre d'affaires net de l'entreprise en € sur la période ?

57 500 000 EUR

Combien d'employés ont travaillé à temps plein dans votre entreprise sur la période ?

513

Fichier : Info Effectif pour Carbo 02 2024.xlsx

Veillez indiquer quelques-uns de vos concurrents (en particulier les grandes entreprises) pour nous aider à construire un benchmark pertinent.

Ingénierie ARTELIA, EGIS, INGEROP, SETEC, Conseil en environnement : ARCADIS, INGEROP, SOCOTEC et APAVE ; Concurrent de TECTA: VERDI

Employés

Veillez entrer la distance totale parcourue en train par vos collaborateurs.

Pas de réponse

Veillez indiquer la distance totale parcourue en avion, avec une distinction par type de vol.

Pas de réponse

Veillez entrer la distance totale parcourue en voiture par vos collaborateurs, dans le cadre de voyages d'affaires.

Pas de réponse

Veillez entrer la distance totale parcourue en autocar par vos collaborateurs, dans le cadre de voyages d'affaires.

Pas de réponse

Achats

Veillez renseigner les prestataires de service (bureaux d'étude, services techniques spécifiques) avec lesquels vous avez travaillé et les frais associés sur la période

Fichier : Charges604_80%.xlsx

Combien avez-vous dépensé en services intellectuels sur la période en € (HT) ?

Fichier : ChargesDiverses616_622_627_628.xlsx

Combien avez-vous dépensé en autres services externes (comprenant l'entretien des locaux, la sécurité, le nettoyage...) sur la période en € (HT) ?

Fichier : Charges_615-626.xlsx

Combien avez-vous dépensé en logiciels IT et achat de données sur la période en € (HT) ?

Fichier : Charges_613-618.xlsx

Combien avez-vous dépensé en publicité sur la période en € (HT) ?

190 000 EUR

Fichier : Charges_623.xlsx

Veuillez entrer des détails concernant vos dépenses d'investissement (CAPEX) sur la période.

Pas de réponse

Veuillez entrer quelques informations sur vos achats de fournitures et de petit matériel au cours de la période.

Fichier : Classeur602.xlsx

Veuillez entrer quelques informations sur les séminaires internes et autres évènements que vous avez organisés sur la période. Veuillez remplir une ligne par événement.

Fichiers : Charges62573.xlsx, SeminaireGroupeMai2023-Synthèse_transportCarbometrix.xlsx

Reporting Sirsa/Cority

CA généré sur le périmètre couvert par le reporting environnemental ci-dessous

57 300 000 EUR

Consommation totale d'électricité sur l'année écoulée, hors électricité d'origine renouvelable.

Pays	Consommation d'électricité sur la période (kWh)	Taille des locaux (m ²)
France	278 243	7 786

Consommation d'énergie d'origine renouvelable.

0 kWh

Énergie produite à partir de sources renouvelables.

0

Consommation totale d'énergies fossiles sur l'année écoulée.

Consommation de gaz naturel (kWh PCS)	Consommation totale de fioul (lourd et/ou domestique) sur l'année écoulée. (L)	Consommation de vapeur - réseau de chaleur urbain (kWh)	Autres énergies (kWh)	Commentaires
	0		0	

Montant dépensé en énergie hors taxes sur l'année écoulée.

Pas de réponse

Pourriez-vous décrire le flux de transports des biens au sein de votre chaîne de valeur (amont/interne/aval) ?

Nous n'avons pas de transport de biens en tant que tel puisque nous sommes essentiellement sur de la prestation intellectuelle. Pour autant, notre activité géotechnique nous utilisons des camionnettes qui transportent nos foreuses, jusqu'aux chantiers. .

Pourriez-vous décrire le flux de transports de personnes dans votre organisation ?

Il y a bien principalement 3 types de collaborateurs : 1. ceux qui sont surtout physiquement dans les agences ou au siège (avec 1 ou 2 jours grand max de TT) ; 2. ceux qui sont quasiment en permanence chez les clients (sur les chantiers) ; une équipe aussi de commerciaux qui se déplacent dans toute la France (voiture, train, avion). Pour la population 1 & 2, c'est le poste & statut qui déterminent si le collaborateur a une voiture de fonction (environ 126 voiture de fonctions dans le groupe - fichier en annexe). Dans la population 2, certains peuvent utiliser des voitures de service (fichier annexe). Pour le mode de déplacement des collaborateurs = cf sondage.. Et la 3ème population (très réduite env. 5) de commerciaux qui se déplacent beaucoup et prennent aussi le train & avion.

Véhicules hybrides et électriques

Véhicules verts	Si oui, % de véhicules verts dans la flotte de véhicules de société. (%)
Oui	32

Consommation et montant dépensés en carburant

Pourriez-vous indiquer la quantité de carburant consommée (en litres) ? (L)	Montant dépensé hors taxes sur l'année écoulée. (EUR)	Commentaires
248 098	394 538,33	

Bilan carbone – Réalisation

La société a-t-elle déjà réalisé un bilan carbone ?	Date du dernier bilan carbone réalisé	Scopes concernés	Emissions carbone (tCO2e)
Oui	2 023	1,2,3	3 409

Fichier : Vertical Sea-GHG Report-2022.pdf

Si applicable dans le cadre de votre activité, merci d'indiquer les fuites de fluide frigorigène et le type de fluide concerné.

Type de fluide	Quantité de fluide (kg)
	0
0	0